



La formation du Rite Ecossais Ancien et Accepté

Contribution à une histoire critique : « Le rôle du R. E. A. A dans la guerre des idées en franc-maçonnerie »

Dominique Jardin, Fabrice Maurice

DANS **LA CHAÎNE D'UNION** 2016/1 (N° 75), PAGES 26 À 41
ÉDITIONS **GRAND ORIENT DE FRANCE**

ISSN 0292-8000

DOI 10.3917/cdu.075.0026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-la-chaine-d-union-2016-1-page-26.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Grand Orient de France.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DOSSIER



Bijou du 33^e degré
du R.:E.:A.:A.:



2015 ANNÉE DE L'ECOSSISME

LA FORMATION DU RITE ECOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

CONTRIBUTION À UNE HISTOIRE CRITIQUE :
« LE RÔLE DU R.:E.:A.:A.: DANS LA GUERRE DES IDÉES
EN FRANC-MAÇONNERIE¹ »

PAR DOMINIQUE JARDIN ET FABRICE MAURICE



La construction historique du REAA participe des questions de recherche dont les progrès sont incontestables, mais elle présente toujours des enjeux que nous tentons ici d'interroger : les enjeux symboliques de légitimité maçonnique et les enjeux d'exercice du pouvoir symbolique liés aux idéologies sociales et politiques.

BREF HISTORIQUE DE LA FORMATION ET DE L'INSTITUTION DU R.:E.:A.:A.: AUX XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

Plusieurs étapes scandent cette construction selon une histoire très complexe.

Les multiples filières au commencement de l'Eccossism

Le grade de maître apparaît entre 1725 et 1730² : « ce sont bien des gentilshommes jacobites écossais et irlandais qui ont apporté le troisième degré en France, et y ont développé cette Franc-Maçonnerie qui travaille avec des degrés écossais »³ à la fin des années 1730. Le degré de Maître Ecossais est attesté en 1735 à Somerset, « alors même que de nombreuses loges anglaises ou écossaises ne connaissent [...] pas encore le troisième degré »⁴. Dès le début des années 1740, le paysage

maçonnerie européen voit donc fleurir les premiers hauts grades écossais (Fig. 1). Trois principales filières du futur rite en 25 grades de l'*Ordre du Royal Secret*, puis des 33 grades du R.:E.:A.:A.:A.: sont désormais identifiés « Toutes trois ont une origine Anglo-Saxonne, ou au moins des liens indiscutables avec les Jacobites exilés »⁵.

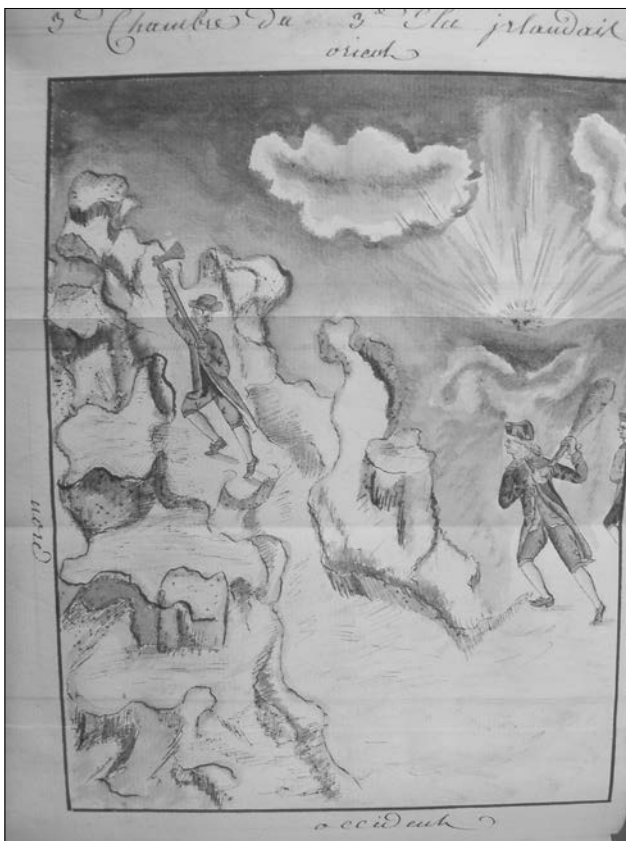


Fig. 1 : Tableau de loge du 3^e Elu Irlandais, Maçonnerie des Hommes, CMC, Musée Prinz Frédéric, La Haye, Pays-Bas. Le traître, armé d'une hache face au maître (Irlandais) muni du gourdin...

De l'avènement de l'Ordre du Royal Secret au commencement du R.:E.:A.:A.:

Dès 1763, Etienne Morin diffuse aux Antilles ce rite, construit à partir de grades connus pour la plupart en France et pratiqués dans plusieurs Mères loges Ecossoises avant son départ. Muni de la patente délivrée par la première *Grande Loge des Maîtres de Paris, dite de France*, il le transmet à Francken qui le traduit sous la dénomination de *Ordre du Royal Secret* (manuscrits de 1771 et de 1783) et l'introduit en Amérique du Nord au cours de l'année 1767. Le rite sert de base à l'échafaudage du futur R.:E.:A.:A.: construit à Charleston en Caroline du Sud en 1801.

En 1787, cinq loges de Charleston issues d'un essaimage de La Grande Loge des Anciens d'Angleterre fondent la *Grande Lodge of South Carolina, Ancient York Masons* (AYM) à laquelle Grasse Tilly se rallie après avoir quitté la Grande Loge moderne (F&AM) en 1799.

En 1803, le Suprême Conseil de Charleston, présidé par John Mitchell, et dont Grasse Tilly a été un des fondateurs en 1801, adresse une circulaire aux organismes et aux ateliers de hauts grades du monde entier faisant état de la création d'un nouveau rite « limité au nombre symbolique de 33 degrés [...]. *Le Manifeste* n'utilise jamais l'expression Ancien and Accepted Scottish»⁶.

Bilan :

- Les grades 1 à 22 et les 28^e, 30^e et 32^e grades viennent de *l'Ordre du Royal Secret* ou Rite de perfection.
- Les 23^e, 24^e, 25^e, 26^e et 27^e grades sont des ajouts venus de systèmes trinitaires anciens (Fig. 2), dont il conviendrait sans doute d'examiner de près ce qu'ils viennent faire là et pourquoi !⁷
- Le 29^e grade vient de *l'Ordre de l'Etoile flamboyant* de Tschoudy⁸.
- Les 31^e et 33^e viennent du *Rite Ecossais Philosophique* (R.:E.:P.:) et de la Mère Loge Ecossaise du Contrat Social.

La mise en place conflictuelle du R.:E.:A.:A.: en France

En 1804, Grasse Tilly revient à Paris avec le Rite. Cependant, l'implantation du R.:E.:A.:A.: en France doit se lire comme « un épisode de plus de la querelle allumée autour de 1780 entre les disciples des Mères Loges Ecossaises et le Grand Orient qui avait vu son autorité sur les hauts grades contestée », à l'instar des mobiles ayant conduit à la querelle des Anciens et des Modernes en 1751⁹.

Une *Grande Loge Générale Ecossaise*¹⁰, éphémère, est constituée en octobre 1804 : présidée par Grasse Tilly, elle permet d'unifier l'écosisme autour du Rite Ecossais Philosophique puis la « structure » *Rite Ecossais Ancien et Accepté* selon un véritable « plan d'hégémonie maçonnique »¹¹. Le 4 décembre 1804, et « sous la pression de l'autorité impériale »¹², la *Grande Loge Générale d'Ecosse* signe un accord politico-administratif concordataire avec le Grand Orient. L'article 5 mentionne pour la première fois l'expression R.:E.:A.:A.:. La rupture entre la *Grande Loge Générale Ecossaise* et le G.:O.:D.:F.: intervient le 6 septembre 1805, à l'initiative des Ecossais, après que certains officiers du Grand Orient aient proposé la création d'un *Grand Directoire des Rites*, le 12 juillet 1805, chargé de régir les rites « quant aux dogmes ». En clair, le Rite Ecossais serait considéré comme un rite parmi d'autres chapeautés par le G.:O.:D.:F.:¹³. Les deux structures se renvoient donc la responsabilité de la rupture.

Dès lors, deux Suprêmes Conseils sont à distinguer : d'une part, le Suprême Conseil et Grand Collège des Rites (GCDR - 1826) qui s'est substitué au Grand Consistoire des Rites (1815), lui-même héritier du Grand Directoire des Rites (1804) au GODF, et, d'autre part, le Suprême Conseil de France (SCDF -1821).

Dès 1822, se constitue *La Loge de la Commanderie* pouvant créer des ateliers de tous grades, à partir du *Suprême Conseil de France* (SCDF) éteint jusqu'en 1821 mais qui souhaite s'affirmer comme la seule puissance « écossaise régulière »¹², à laquelle succède *la Grande Loge Centrale du Rite Ecossais Ancien et Accepté*. En 1880, une partie des loges « bleues », entrées en dissidence avec cette dernière, créent La Grande Loge Symbolique Ecossaise. Le *Suprême Conseil de France* finit par reconnaître l'autonomie administrative de ces loges, sous le titre de *Grande Loge de France*, en 1894. L'année 1896 aboutira - non sans difficultés - à l'absorption de la *Grande Loge Symbolique Ecossaise* par la *Grande Loge de France*.

Que cette ligne de clivage entre les Suprêmes Conseils recoupe, pour partie, l'opposition entre Anciens et Modernes ne signifie pas pour autant que la *Grande Loge Unie d'Angleterre* reconnut la *Grande Loge de France*¹⁴. Cette dernière fait pourtant référence au *Grand Architecte de l'Univers* alors que le *Grand Orient de France*, s'il reconnaissait en 1849, par décision du Convent, d'inscrire dans sa Constitution « l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme » - avait supprimé cette obligation en 1877. On comprend donc que les clivages de contrôle et d'influence se superposent à des rivalités institutionnelles.

Le R.:E.:A.:A.: : un matériau écossais en partie français, composite et un rite « plastique »

Les trente-trois grades du R.:E.:A.:A.:, si l'on excepte les trois premiers grades, fortement marqués par les Anciens lors de leur séjour aux États-Unis, sont pour une bonne part nés en France. Le matériau « écossais » est donc en grande partie français, ce qui permet d'expliquer pourquoi les hauts grades écossais peuvent aussi se greffer sur les trois premiers grades du Rite Français du Grand Orient de France.

« On peut donc dire que le standard du R.:E.:A.:A.:, né entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, entre Charleston et Paris, est le résultat d'un extraordinaire « bricolage » (comme diraient les sociologues des religions, sans aucun sens péjoratif). »¹⁶

Ce rapide panorama de l'histoire de la formation du R.:E.:A.:A.: aux XVIII^e et XIX^e siècles souligne la complexité de son histoire, non seulement au regard de l'enchaînement chronologique des faits historiques, mais, plus encore, de la multiplicité d'objets qualifiés d'« écossais » et de leur reconnaissance au fil du temps. Sur ce dernier point, les conflits d'interprétation ne manquent pas

LES ENJEUX DE CONFLICTUALITÉ ET LES DIFFÉRENTES INTERPRÉTATIONS DU R.:E.:A.:A.:

Il n'existe pas d'histoire institutionnelle du R.:E.:A.:A.: car c'est un rite, comme plusieurs de ses grades, qui donne prise aux interprétations. C'est aussi le rite de plusieurs obédiences ou juridictions qui se l'approprient en s'en prétendant les gardiennes. Il est difficile, dans ces conditions, de proposer une histoire œcuménique du rite. La connaissance des différentes versions de la construction-appropriation du rite, permet, au-delà des guerres intestines de positionnement, de mesurer les différents enjeux de l'ordo proposé dans le chaos supposé.¹⁷

Les enjeux symboliques de légitimité maçonnique

Dans le monde profane, l'exercice du pouvoir symbolique vise à imposer comme une vérité allant de soi ce qui apparaît à l'étude comme des constructions culturelles et historiques de la légitimité. Dans le monde maçonnique, il ne saurait y avoir de « vérité symbolique » mais les interprétations du R.:E.:A.:A.: se veulent légitimes selon le choix d'un système de valeurs matérialisé par la création d'obédiences, de loges, de Suprêmes Conseils, de patentes, de rituels, de grades, ce qui permet d'identifier des enjeux symboliques de légitimité maçonnique.

L'exemple des interprétations du R.:E.:A.:A.: par les Suprêmes Conseils

Les caractéristiques du R.:E.:A.:A.: mises en avant par chacun de deux des Suprêmes Conseils qui le gèrent en France aujourd'hui n'ont rien de particulièrement spécifiques au R.:E.:A.:A.: mais illustrent la pluralité des interprétations.

- Pour l'un sont réaffirmé :
 - la présence en Loge des Trois Grandes Lumières : le Volume de la Loi Sacrée exposé et ouvert avec l'Equerre et le Compas ;
 - la souveraineté exclusive, de facto, sur les grades symboliques ;
 - l'indépendance vis-à-vis de toute structure maçonnique de hauts grades ;
 - la non-mixité dans les travaux rituels ;
 - le caractère progressif et spirituel de la démarche maçonnique.
- L'autre évoque :
 - l'exigence d'une accession à un nouveau niveau de conscience ;
 - le caractère initiatique de la progression des Frères ;
 - un courant philosophique et spirituel original qui concilie la liberté absolue de conscience et le respect des conceptions métaphysiques relevant des choix personnels de chacun de ses membres, conformément à la laïcité ;

chrétiennes. Le R.:E.:A.:A.: prolonge la légende d'Hiram par la vengeance du meurtre puis par l'appropriation du *jus* à l'égard des ouvriers du chantier (7^e grade et son élargissement au 31^e grade). Il met en place une sacerdotisation du matériau symbolique manipulé par le maçon onctué (13^e, 14^e, 24^e grades) puis une aristocratisation du capital symbolique à travers la geste chevaleresque (15^e, 18^e, 30^e, 32^e, 33^e grades). Tous ces grades viennent enrichir la maçonnerie de métier selon la tri-fonctionnalité déclinée sous l'Ancien Régime.

Les rituels sont souvent modifiés à compter du XIX^e siècle dans le sens d'un toilettage qui les vide beaucoup de leurs contenus. Cette entreprise de destruction des contenus originels des rituels culmine avec les rituels du GODF de 1923 qui annoncent crûment que « les grades intermédiaires sont inutiles et superflu ». Pourtant, la tentation identitaire est désormais grande pour les maçons contemporains de « revenir à la tradition » sous la forme de l'accès à un texte fixé en 1804 pour le R.:E.:A.:A.:. Le choix des grades intermédiaires est également très caractéristique. Lesquels seront considérés comme charnières ?

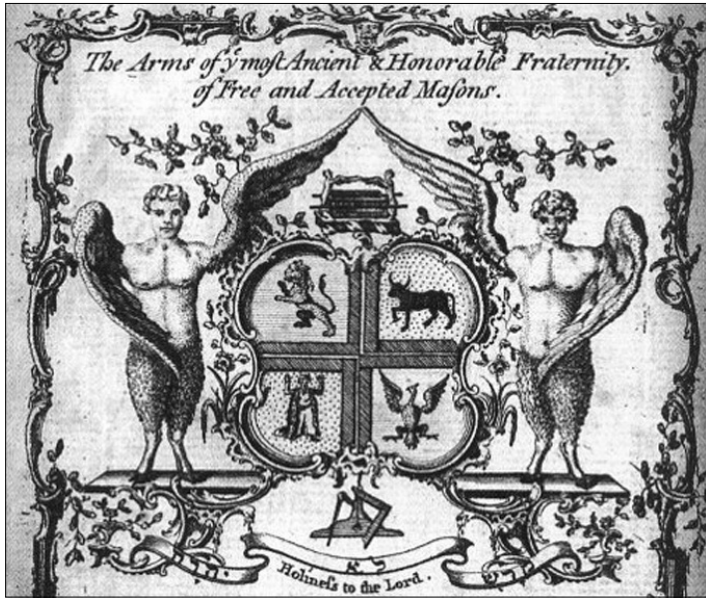


Fig. 3 : Le blason des Anciens, L. Dermott, Ahiman Rezon, édition de 1764, détail du frontispice. Ce blason, transposé au cœur du tableau du Sublime Prince du Royal Secret, apporte un élément, si ce n'est décisif, du moins à ne pas négliger lorsqu'on cherche à connaître les sources d'inspiration ou d'emprunt de Morin pour la construction de ce qui deviendra le 32^e grade du R.:E.:A.:A.:.

Les anciens grades sommitaux, petit à petit déclassés dans la hiérarchie ? Ou d'autres revivifiés par les préoccupations symboliques contemporaines ?¹⁸

Les rythmes de parcours initiatique sont très différents : tous les grades sauf le dernier peuvent être communiqués très rapidement aux Etats Unis ; ils correspondent à des dizaines d'années de progression en France.

Dans une même juridiction, les lectures passées et présentes du rite se télescopent et se relaient tout autant et seule la prise en compte de leurs contextes dispensent parfois d'en sourire : ainsi au GODF, 1815, 1849, années 1920, années 1970, années 2000... ces clivages sont parfois et récemment relayés par celui de l'acceptation des maçonnes dans les hauts grades.

Prenons également l'exemple emblématique du grade de Chevalier Rose-Croix : est-il compris de la même manière lorsqu'on est au R.:F.: ou au R.:E.:A.:A.: ? Non vont répondre certains maçons français d'aujourd'hui. Pour en rester au seul cas français, est-il compris et lu de la même manière au R.:E.:A.:A.: Suprême Conseil – GODF ou au R.:E.:A.:A.: Suprême Conseil – GLDF, sans parler d'autres lectures d'autres Juridictions ? Est-il aussi compris de la même manière à l'intérieur même du GODF selon le rituel mobilisé au cours de l'histoire ? Bien sûr que non !²¹

POUR UNE HISTORIOGRAPHIE « CRITIQUE » ET SEREINE DU R.:E.:A.:A.: : « RÉUNIR CE QUI EST ÉPARS »

On retrouve dans la maçonnerie du XVIII^e siècle, la mise en tension entre la modernité, rapidement assimilée aux grades bleus « démocratiques » (puisque les offices sont soumis à élections), qui s'emparent du pouvoir (*potestas*) et la tradition, réaction de type aristocratique de contrôle du champ. Cette dernière s'exerce sous la forme d'autorité (*auctoritas*), gardienne de la tradition qu'elle vient précisément de construire et basée sur les hauts grades du futur R.:E.:A.:A.:. Les hauts grades ne sont pas, au XVIII^e siècle, une expression des Lumières, mais plutôt une réaction de type conservatrice à l'expression des Lumières. Réagissant à la démocratisation des loges bleues et se présentant comme complémentaire, elle devient une maçonnerie supérieure.

L'écoïssisme illustre une « reprise en main » de la maçonnerie bleue. Chargés par les rituels de re-construire le temple, les maçons des hauts grades, au-delà de la métaphore du perfectionnement individuel, rectifient ou reconstruisent à la fois eux-mêmes et l'Ordre maçonnique. Il s'agit bien d'une mise sous contrôle d'une maçonnerie dévoyée qu'il convient de renouveler en la purifiant de ses éléments les moins reluisants. Le R.:E.:A.:A.: construit inévitablement un entre soi à l'intérieur de l'entre-soi maçonnique. Le paradoxe veut que cette reprise en main s'effectue de la part de la petite bourgeoisie catholique qui fantasme sur les titulatures ronflantes des hauts grades et souhaite aussi une lecture plus catholique complétant ou rectifiant une maçonnerie bleue contrôlée par les andersoniens protestants. Où l'on retrouve, exprimée par d'autres moyens la césure entre Modernes et Anciens !

On voit donc des grilles « sociales » se superposer à des grilles « religieuses », voire politiques, D. Ligou n'hésite pas à évoquer une

« réaction catholique 'intégriste' qui marque en 1755 les Statuts et Règlements de la Grande Loge » (...) ²²

Pour saisir la mise en place des mécanismes historiques de la construction du R.:E.:A.:A.:, une histoire de la franc-maçonnerie, en particulier celle des hauts grades, doit intégrer et donner toute sa place à l'étude de ses emprunts religieux et ésotériques. Le R.:E.:A.:A.: s'élabore dans un contexte chrétien qui le marque profondément dans ses rituels même si depuis la fin du XIX^e siècle, on trie les grades effectivement pratiqués en les laïcisant et en les modernisant. On trouve parfois la fiction entretenue d'une maçonnerie émancipée et émancipatrice de tout discours religieux. Naît ainsi le mythe d'une maçonnerie des hauts-grades apte à s'émanciper du carcan religieux pour être à la pointe du combat de « la » et « des » libertés. Cette dimension peut être revendiquée par les contemporains mais ne s'enracine pas dans le XVIII^e siècle.



Fig. 5. Première chambre de la Clémence maçonnique ou nouveau prosélite. CMC, Musée Prinz Frédéric, La Haye, Pays-Bas. On peut comprendre le tableau comme une métaphore de la garde du temple - ou du camp - par les Ecossais

Il convient de rappeler à quel point les frères qui s'étripent en 1815 de manière virulente sur leurs visions et leurs clivages maçonniques, se connaissent bien et sont amis dans les parvis²³.

Toutefois, le piège du finalisme traverse les différentes lectures du R.:E.:A.:A.: et constitue²⁵ une véritable ligne de front « interne », entre ceux qui assument la réalité historique : la tradition n'est pas l'histoire, ce qui n'enlève rien à ses vertus initiatiques, et ceux qui ne l'assument pas au nom de la garde (réelle ou supposée) de l'Ordre. L'histoire nous apprend que la tradition maçonnique se construit progressivement et sans plan préétabli. Beaucoup de discours, parfois très récents, prétendent déceler un fil de l'histoire visant à légitimer des positions actuelles²⁴. Pourquoi chercher à retrouver des traces d'une démarche progressiste (vers la liberté comme horizon) dans les plus anciens textes ? On peut tenter de construire une pseudo-tradition de la modernité ou d'un progressisme « consubstantiel » à un rite ou à une obédience. Le risque, ici, est de brandir des textes, souvent décontextualisés, en oubliant de lire les rituels !

Cette tradition de la modernité, au-delà du paradoxe qui la constitue, propose une fuite en avant puisqu'elle se périmé, par définition, très vite. Ce que montrent en revanche et à l'évidence les textes des rituels anciens, c'est que la maçonnerie des hauts-grades est, pour une part du moins et au XVIII^e siècle, très conservatrice, et constitue bien davantage une expression des « anti-lumières » que des Lumières.

Le maçon « instruit » doit se donner le plaisir d'aller lire les textes de base du rite qu'il pratique avant de gloser sur des moutures fragmentaires de leurs déclinaisons contemporaines. L'ésotérisme et son utilité en maçonnerie sont une réalité beaucoup trop importante pour la laisser à la seule approche herméneutique. Le travail de l'historien permet, en les identifiant, de mettre à jour le caractère pluriel des emprunts et d'appréhender, derrière leur lecture symbolique, les enjeux sociaux de la maçonnerie. Ainsi peut s'effectuer le pas de côté critique, indispensable à la poursuite de la marche symbolique du maçon, en s'appuyant sur une dimension réflexive personnelle qui porte sur l'identité du rite. Il s'agit de mettre à jour la manière dont les regards doivent être « feuilletés » pour appréhender les niveaux feuilletés de signification proposés par les images des tableaux de loge et les textes anciens des rituels.

Il est sans doute démythifiant mais important pour le maçon du XXI^e siècle, de connaître cette histoire qui lui procure d'autres outils pour appréhender symboles et mythes sur et avec lesquels il travaille. On l'aura compris « réunir ce qui est épars », y compris lorsqu'il s'agit du R.:E.:A.:A.:, ne doit pas aboutir à un syncrétisme rituel qui prétendrait intégrer des interprétations très différentes. Il s'agit bien plutôt de prendre acte des différences et des cohérences qu'elles construisent, en se donnant les moyens de les comprendre et donc de les respecter. Toutes font partie du même patrimoine maçonnique, cher au cœur de tous les maçons et qu'ils doivent « visiter » pour mieux se l'approprier dans sa diversité enrichissante.

La recherche historique transcende, en principe, les clivages évoqués. Les obédiences et les juridictions ont toutes pris l'habitude d'ouvrir leurs portes aux chercheurs. En fait, l'étude du R.:E.:A.:A.: rassemble ! Celle plus large de l'écossoisme également comme l'illustre bien le travail de la SFERE²⁶. Au-delà du travail des historiens, les recherches récentes menées dans les obédiences, au service d'une réappropriation des rituels par les maçons contemporains et l'existence même de ce mouvement de réappropriation est - au prix de réelles difficultés - engagé dans toutes les obédiences et juridictions. On peut espérer sa mutualisation.

DOMINIQUE JARDIN ET FABRICE MAURICE

¹ Titre français donné par J. L. Cooper à sa conférence lors du Colloque sur *Le R.:E.:A.:A.: hier, aujourd'hui, demain*, 7 novembre 2015.

² Dachez R., 2010 : *Hiram et ses frères*, Editions Véga, p. 39.

³ Trébuchet L., 2015 : *De l'Ecosse à l'Ecossoisme. Les deux siècles fondateurs 1598-1804*, UBIK, p. 151.

⁴ Trébuchet L., 2015 : op. cit., p. 145.

⁵ Trébuchet L., 2015 : op. cit., pp. 274-275.

⁶ Hivert-Messeca Y., 2001 : « R.:E.:A.:A.:, d'une genèse agitée à la suprématie mondiale » in *La Chaîne d'Union* n° 14 / 15, p.17.

⁷ Cela fait quand même 5 grades, dont on n'entend guère parler et qui sont vidés de leur contenu dès 1815.

⁸ La remarque précédente vaut pour ce grade.

⁹ Mollier, P., 2004, p. 74 & Révauger C., 2000 : « Ancients », *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, La pochothèque, pp. 28-29.

¹⁰ Elle s'autoproclame le pendant des Anciens anglais face au GODF français qui représenterait les Modernes.

¹¹ Doré A., 1999 : « Le concordat maçonnique de 1804 et l'introduction en France du Rite Ecossais Ancien et Accepté », *Vérités et Légendes de l'Histoire Maçonnique*, Editions Maçonniques de France, p. 157.

¹² Mollier P., 2004 : « Naissance et essor du Rite Ecossais Ancien et Accepté en France : 1804-1826 », *1804-2004 Deux siècles de Rite Ecossais Ancien et Accepté en France*, Dervy, p. 90.

¹³ « Le texte, très libéral, mettait tous les rites à égalité, n'en privilégiant aucun, et n'attentait nullement à l'administration générale établie par le Concordat ». Doré A., 1999, op. cit., p. 166.

¹⁴ Hivert-Messeca Y., 2004 : « Du Grand Collège des Rites d'hier (1826) au Suprême Conseil, Grand Collège du Rite Ecossais Ancien et Accepté du Grand Orient de France d'aujourd'hui (2004) », *1804-2004 Deux siècles de Rite Ecossais Ancien et Accepté en France*, Dervy, p. 117.

¹⁵ Cf. Dachez R., 2015 : *Franc-Maçonnerie : Régularité et reconnaissance. Histoire et postures*, Ed. Conform, p. 77.

¹⁶ Hivert-Messeca, Y., 2001 : « R.:E.:A.:A.:, d'une genèse agitée à la suprématie mondiale » in *La Chaîne d'Union* n° 14 / 15.

¹⁷ Ces conflits sont, pour le XIXe et la première moitié du XXe siècle, particulièrement bien retracés dans les ouvrages d'A. Bernheim. Cf. Bernheim A., 2012 : *Le Rite en 33 grades*, Dervy, p. 38.

¹⁸ Ce n'est que très récemment que la « cabale proprement juive » a été importée dans le REAA. Jusqu'au XVIIIe s. les grades s'approprient une cabale chrétienne qui fait de la cabale juive un enjeu et qu'elle « filtre » au mieux de ses intérêts, c'est-à-dire une affirmation de légitimité face au protestantisme qui s'appuie sur une connaissance précise de l'Ancien Testament.

¹⁹ S'agissant du G.:O.:D.:F.: et du R.:E.:A.:A.:, les compétences sont définies à ce jour selon la Convention 2010 signée entre le Suprême Conseil du R.:E.:A.:A.: G.:O.:D.:F.: et l'obédience G.:O.:D.:F.: selon laquelle : « Le principe [...] d'une souveraineté maçonnique propre du Suprême Conseil du R.:E.:A.:A.: quant à la gestion et à la pratique du Rite au-delà du 3^e degré se trouve réaffirmée [...] ».

²⁰ Voir l'échange récent entre A. Bernheim et R. Dachez à propos de la régularité. Cf. Bernheim A., 2014 : *Régularité Maçonnique*, Editions Télètes. Dachez R., 2015 : Franc-Maçonnerie : *Régularité et reconnaissance. Histoire et postures*, Conform Edition.

²¹ Les rituels anciens du REAA sont désormais facilement disponibles (Kloss XXVII 1804 par exemple).

²² Ligou D., 2006 : « Franc-Maçonnerie et protestantisme en France au siècle des Lumières », in *Franc-Maçonnerie et religions dans l'Europe des Lumières*, Honoré Champion, p.52.

²³ Mollier P., Colloque sur Le R.:E.:A.:A.:, *hier, aujourd'hui, demain*, 7 novembre 2015.

²⁴ Jardin D., 2015 : « La tradition des francs-maçons, histoire de dérives essentialistes », *Kilwinning*, Vol. 7, pp. 89-102.

²⁵ Jardin D., 2014 : *La tradition des francs-maçons. Histoire et transmission initiatique*, Dervy, p. 20.

²⁶ Société Française d'Études et de Recherches sur l'Écossisme.
Cf. <http://sog1.free.fr/Sfere/SiteSfereEccossismeRecherche.htm>

